

Des médecins d'Heidelberg dévoilent les abus

**Les arrêts maladie se multiplient partout en ce moment. La raison invoquée est souvent un affaiblissement du système immunitaire dû au port permanent du masque pendant la pandémie de Covid. Mais comment se fait-il qu'en même temps, des médecins soient poursuivis en justice alors qu'ils voulaient justement protéger leurs patients de ces conséquences ? L’association allemande « Heidelberger Ärzteerklärung » prend ses distances vis-à-vis de tels abus et demande**

De nombreux parents d'enfants scolarisés sont actuellement confrontés à de fréquentes absences en classe. Les arrêts maladie se multiplient partout, y compris chez les enseignants. Dans une école allemande, par exemple, un directeur d'école a même justifié l'absence fréquente de cours par le fait que les maladies seraient la conséquence d'un système immunitaire affaibli des enseignants.

Et voilà le résultat :
Les masques qui devaient protéger aussi bien les enfants que les enseignants seraient maintenant responsables du fait que tant d'entre eux sont malades, car les enseignants ont dû porter des masques en permanence au cours des deux dernières années et par conséquent leur système immunitaire est au plus bas.

Pour les parents qui voulaient protéger leurs enfants et donc les enseignants, ça doit ressembler à une blague.

Presque aucun directeur d'école n'a fait preuve de courage au début des mesures Covid pour soutenir un enfant ou les enseignants,
mais ils se sont catégoriquement accrochés aux directives politiques.

Et les médecins vertueux qui ont osé aider des enfants ou des adultes en les libérant du port du masque,
font aujourd'hui face à des poursuites pénales.

Comment une même chose peut-elle être d'un côté suivie d’amendes et de procès et de l'autre servir d'argument et d'excuse ?

Dans l'association « Heidelberger Ärzteaufklärung », des médecins prennent leurs distances vis-à-vis de tels abus. Ils ne veulent ni traiter leurs patients avec un double standard, ni approuver les mesures ordonnées à l'époque par le gouvernement.

Dès le début, dans la « Plandémie de Covid », certains médecins ont suivi leur intuition et ont vivement critiqué les mesures coercitives du Covid. L'un d'entre eux, le Dr Ronny Weikl, est sans doute celui que le système veut utiliser pour faire un exemple.

Parce que le Dr Weikl a suivi sa déontologie professionnelle et son engagement en tant que médecin,
il a dispensé les patients qui le souhaitaient, au moyen d’attestations,
de l'obligation de porter un masque, obligation qui s'est avérée nocive.

L'accusation s’appuie surtout sur la délivrance de certificats médicaux pour les enfants, car le médecin voulait protéger les plus jeunes. Le parquet requiert deux ans de prison et une amende ainsi qu'une interdiction d'exercer pour ce père de plusieurs enfants !

Le jugement a été rendu le 15 novembre 2022 : un an de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende. Un scandale juridique !

La justice rend ainsi un jugement politique,
pour faire taire les médecins qui se sentent tenus par leur conscience et leur serment professionnel.

Mais de plus en plus de médecins, psychothérapeutes et dentistes se lèvent ! Ils dévoilent leur opinion, par exemple dans la « Déclaration de Heidelberg ». Ils considèrent les mesures prescrites par le gouvernement pendant la crise de Covid comme une violation
du Code de Nuremberg.

Ils déplorent que les principes d'une médecine responsable et d'une bonne pratique médicale aient été brisés lors de la crise du Covid de 2020 à 2022, bien qu'ils soient définis de manière contraignante dans le code de Nuremberg et dans le droit international général. Tous les médecins signataires se distancient résolument de cette rupture et souhaitent remettre en valeur les bonnes pratiques médicales, les normes scientifiques éprouvées et les relations sociales civilisées. La dignité de chaque être humain est et reste, tout particulièrement en temps de crise, le premier impératif de leur pratique médicale.

Notre respect et nos remerciements à tous les médecins qui suivent fidèlement leur vocation et savent qu’ils sont plus engagés envers leurs patients qu'envers l'argent !

**de wou/avr**

**Sources:**

[https://www.br.de/nachrichten/bayern/zwei-jahre-haft-fuer-passauer-maskenarzt-gefordert,TMaRCrE](https://www.br.de/nachrichten/bayern/zwei-jahre-haft-fuer-passauer-maskenarzt-gefordert%2CTMaRCrE)
<https://heidelberger-aerzteerklaerung.org/de/>

<https://www.extremnews.com/berichte/vermischtes/d3d318dcfcd8845>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#JusticeLegislation - Justice et Legislation - [www.kla.tv/JusticeLegislation](https://www.kla.tv/JusticeLegislation)

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)

#Covid-AvisDeMedecins - Covid-Avis de médecins - [www.kla.tv/Covid-AvisDeMedecins](https://www.kla.tv/Covid-AvisDeMedecins)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.